

NOTES D'ENQUETE

EPINAY-SOUS-SENART (91) 23.08.1980

1 – CONTEXTE DE REEXAMEN DU CAS

Le GEIPAN continue à publier l'ensemble de ses archives sur son site public www.geipan.fr

Dans ses publications, figurent des cas anciens classés à l'époque en cas de type « C » et qui font aujourd'hui l'objet d'un réexamen. Celui-ci n'a pas pour but de diminuer ou augmenter telle ou telle catégorie de classement mais d'être plus pertinent dans les conclusions.

Grâce à de nouveaux moyens techniques (logiciels) et à l'expérience d'enquête acquise depuis toutes ces dernières années, ce réexamen aboutit quelquefois à de nouvelles remarques voire à un changement de classification explicité dans une note d'enquête.

Ce cas d'observation fait partie de cas classés « C » en 1980 par le GEPAN, sous le nom de BOUSSY-SAINT-ANTOINE (91) 23.08.1980.

2 – DESCRIPTION DU CAS

Le 23 août 1980, puis le 25 août 1980, à 3h30, une habitante d'EPINAY-SOUS-SENART (91) observe depuis son appartement du 4^{ème} étage une étoile très lumineuse, située vers l'Est. Elle l'observe à l'aide d'une paire de jumelles et en fait un croquis.

Suite à la parution d'un article dans *France-Soir* faisant part d'observations identiques à MELUN et DAMMARIE-LES-LYS (77), elle envoie un courrier à la gendarmerie de BOUSSY-SAINT-ANTOINE (91). Ce courrier est réceptionné en date du 28 août.

Le témoin est entendu par la gendarmerie le 1^{er} septembre 1980.

La gendarmerie fera une enquête sur place, mais ne trouvera pas d'autre témoin.

L'enquête est close le 8 septembre, puis le dossier est transmis au GEPAN le 17 septembre. Le cas est classé PAN C, bien que l'hypothèse d'une observation de la planète Vénus soit jugée probable.

3 – REEXAMEN DU CAS

Le témoignage et la description du phénomène sont assez précis, ce qui permet d'analyser le cas plus en détail.

L'observation s'est effectuée depuis le domicile du témoin, situé au 4^{ème} étage d'un immeuble d'Epinay-sous-Sénart (91). Elle s'est faite en deux temps :

- le 23 août 1980, le témoin se lève à 3h30, et remarque à travers les rideaux de sa salle de séjour « une étoile très brillante et grosse, qui se trouvait immobile ». Le témoin s'installe dans son fauteuil pour mieux l'observer, mais finit par s'endormir. A son réveil, à 5h30, le PAN a disparu.

- le 25 août 1980, le témoin se lève de nouveau à 3h30, par curiosité, afin de voir si le PAN est de nouveau visible. C'est le cas. Le PAN est visible pratiquement au même endroit que l'avant-veille. Le témoin décide d'observer le PAN aux jumelles, et remarque une base ovale et foncée, accompagnée de « deux obliques lumineuses » se rejoignant vers le haut, qui était également noir.

Au sommet se trouvent « deux antennes dont les extrémités étaient terminées par des antennes ». Le PAN disparaît à 5h30, après avoir diminué d'intensité et pris de l'altitude.

Le PAN est décrit comme très lumineux, puisqu'il est vu pour la première fois à travers des rideaux. Le témoin précise d'ailleurs que son regard a été attiré par la luminosité du PAN, comparé à « une étoile très brillante et très grosse ».

Le PAN était visible vers l'Est, direction confirmée par l'enquête de gendarmerie à l'aide d'une boussole.

Le témoin n'indique aucune donnée météorologique. La station la plus proche ayant conservée des archives pour les dates de l'observation est celle d'Orly (94), distante de 10 km du lieu d'observation. Cette station indique des nuages en développement le 23 août 1980 au matin, avec cependant une bonne visibilité (10 km de visibilité horizontale), et un ciel peu nuageux pour la matinée du 25 août (Figures 1 et 2).

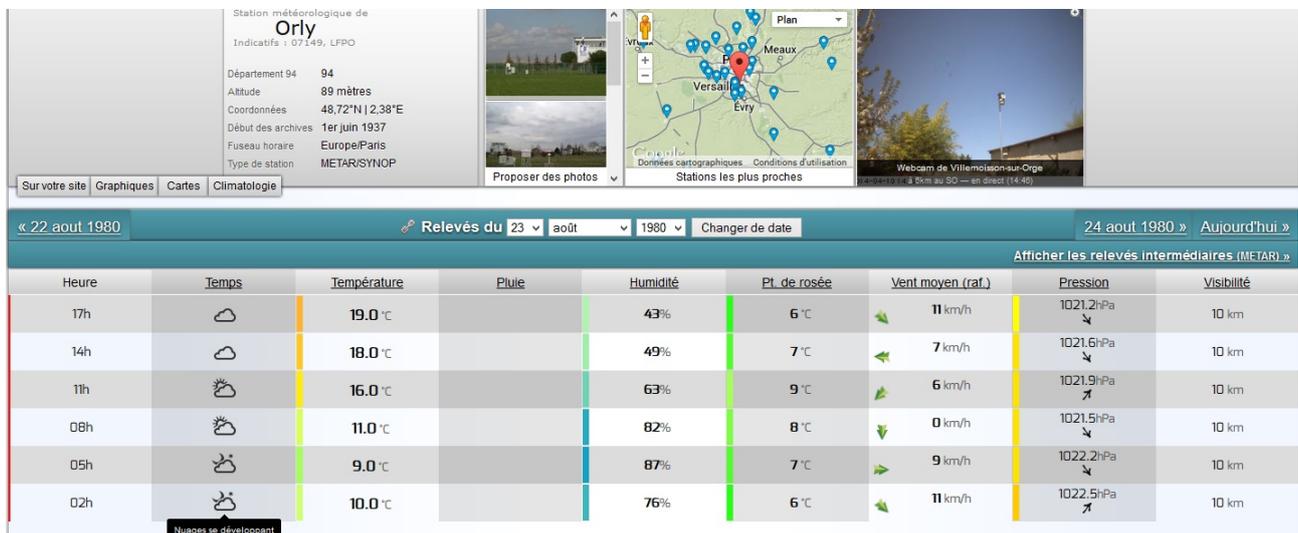


Figure 1 : relevés météo pour la station d'Orly le 23 août 1980 (image : Infoclimat.fr)

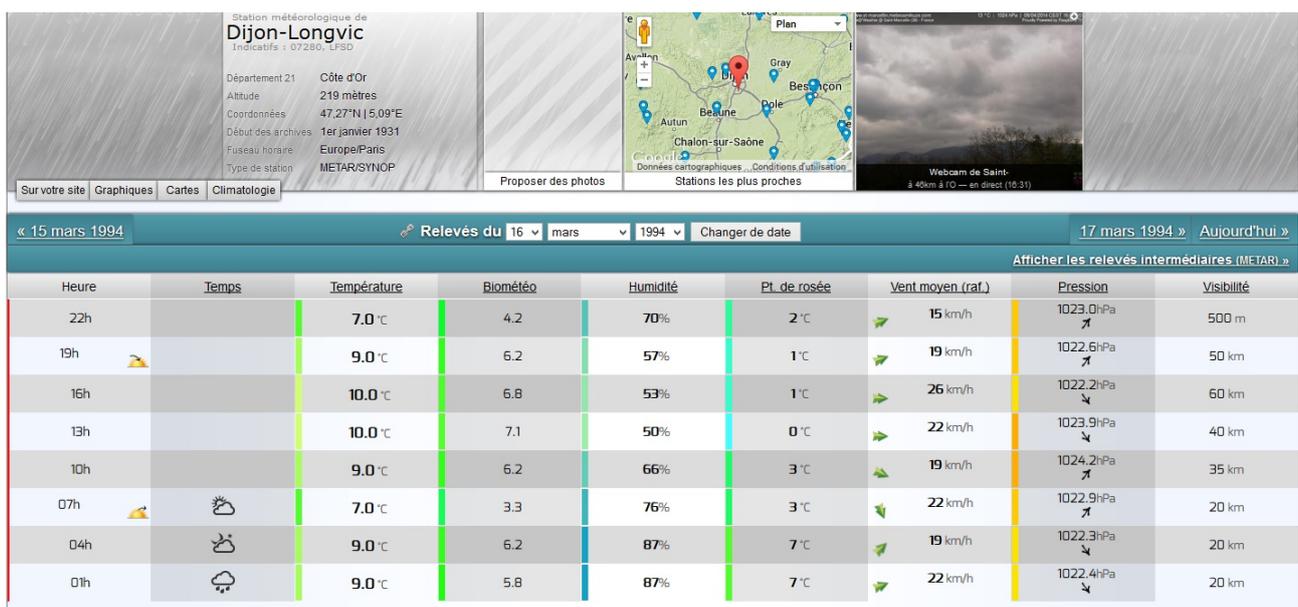


Figure 2 : relevés météo pour la station d'Orly le 25 août 1980 (image : Infoclimat.fr)

4 – RECHERCHE D'UNE HYPOTHESE EXPLICATIVE

Une hypothèse envisagée : l'observation astronomique.

La durée d'observation du PAN (deux heures le 25 août, au moins plusieurs minutes le 23) ainsi que le fait qu'il soit toujours vu au même endroit sont tout à fait caractéristiques d'une méprise astronomique.

De plus, le PAN est décrit comme immobile et ressemblant à une grosse étoile.

Il est d'ailleurs à noter que l'hypothèse astronomique a été avancée par le GEPAN dès 1980, puisqu'il est précisé que « *le témoin a probablement fait une observation astronomique de Vénus particulièrement visible (magnitude 4,26) en cette période de l'année* »

Une vérification via Stellarium pour Epinay-sous-Sénart (coordonnées : 48°41'41" Nord, 2°30'53" Est) pour le 23 août 1980 à 3h30 montre effectivement la présence de Vénus dans le secteur de ciel observé (Figure 3).



Figure 3 : Stellarium – reconstitution du ciel de l'observation

L'hypothèse envisageable d'une méprise avec Vénus est confortée par son azimut (63°), cohérent avec celui du PAN, visible vers l'Est. Bien que la hauteur angulaire de Vénus soit faible (3° à 3h30), elle était néanmoins visible par le témoin, du fait d'un horizon Est dégagé et de la situation surélevée de l'appartement (4^{ème} étage).

La position de Vénus le 25 août était identique à celle du 23.

Il est à noter que les cartes astronomiques utilisées initialement par le GEIPAN (http://www.cnes-geipan.fr/fileadmin/geipan-doc/BOUSSY_SANT-ANTOINE_91_1980_E-Cgei_Ast_C_S_A_carte_astro.pdf) sont en Temps Universel : la page 3 du document montre ainsi

le lever du Soleil aux alentours de 5h53 à Boussy-Saint-Antoine le 23 août 1980, alors qu'il se levait à 6h54, heure locale (Figure 4) : il y a eu alors une erreur d'interprétation.

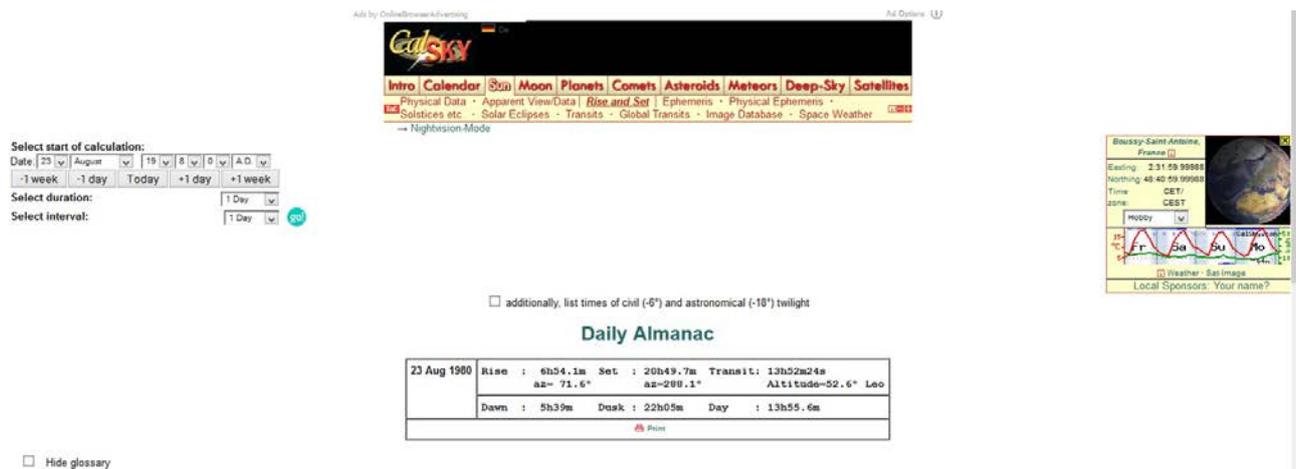


Figure 4 : Calsky – éphémérides du Soleil pour Boussy-Saint-Antoine le 23 août 1980

Il est d'ailleurs à noter que la disparition du PAN vers 5h30 s'effectue en diminuant d'intensité lumineuse : l'horaire est très proche de celui du début de l'aube (5h39). Dans la mesure où le ciel devient de plus en plus clair avant le lever du Soleil, il est parfaitement normal qu'un astre soit vu de moins en moins lumineux, par effet de contraste.

Quant à la forme décrite pour le PAN, il est à rappeler que celle-ci est dessinée grâce à une observation aux jumelles s'effectuant à priori derrière les vitres de l'appartement (le témoin ne mentionne pas avoir ouvert sa fenêtre). Dans ces conditions ; l'image de Vénus peut tout à fait être déformée et être interprétée de manière atypique. Les jumelles peuvent aussi être de qualité médiocre, ou simplement mal réglées.

Bien que le ciel présente des éclaircies, le témoin ne mentionne pas la présence de Vénus, alors qu'elle était visible dans l'axe indiqué. De plus, il n'est fait mention que d'un seul point lumineux fort, alors que le témoin aurait dû en décrire deux, proches l'un de l'autre. La très grande cohérence entre la position vraie de Vénus, la localisation et la description fournies par le témoin ne laisse pas de doute sur la méprise.

5 – CONCLUSION

Ce cas est peu consistant (témoin unique), la description du PAN observé est assez précise. La sincérité et la crédibilité du témoin n'ont jamais été mises en doute.

Le phénomène décrit présente beaucoup de caractéristiques communes (durée d'observation, forme, taille, couleur) avec un objet astronomique parfaitement connu : la planète Vénus, particulièrement visible au moment de l'observation (magnitude de -4,26).

De plus, Vénus était bien présente sur la zone du ciel observée. De même, l'hypothèse d'une méprise avec Vénus avait été évoquée à l'époque par le GEPAN.

Ce n'est pas la perception visuelle du témoin qui est en cause, mais l'interprétation que le témoin fait de son observation à travers son ressenti (fatigue, observation de nuit).

Dans la classification actuelle du GEIPAN, ce cas d'étrangeté faible est classé « A », observation liée avec une méprise avec Vénus.